

Mende, le 23 juin 2021

Le secrétaire de la section de Lozère
du syndicat national
Solidaires Finances Publiques

Objet : local convivialité
de la direction

à

Madame la Directrice Départementale
des Finances Publiques de la Lozère

Madame la Directrice,

Par la présente, nous vous demandons une nouvelle fois de surseoir à la transformation de la salle de convivialité du 3ème étage en bureau pour les Conseillers aux Décideurs Locaux.

Actuellement, les différents responsables de pôle tiennent des réunions sur ce sujet dans lesquelles les mêmes éléments de langage sont exprimés.

Sachez donc que les agents de la direction ne sont pas satisfaits de la proposition qui leur est faite de se rabattre dans la « salle des commissions pour se détendre autour d'un baby-foot ».

Ce qu'ils demandent, c'est de pouvoir à nouveau se réunir dans ce lieu unique, clair, bénéficiant d'une terrasse, équipé d'un point d'eau et de tout le nécessaire à des pauses-café conviviales et à la prise des repas (réfrigérateur, four à micro-ondes, tables et chaises, vaisselle,...) par ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas se rendre au RIA, ou lorsque celui-ci est fermé au mois d'août.

Votre argument consistant à dire que du fait de l'existence de ce RIA, la direction n'est plus tenue de permettre la prise de repas dans un local aménagé, est certainement fondé, mais il ne s'agit pas dans ce cas précis d'une question de réglementation, mais de la suppression d'un acquis ancien, spontanément mis à la disposition des agents par la précédente équipe de direction.

Il nous est également insupportable d'entendre ressurgir cet argument absurde et infondé de la « confiscation » de ce local par une minorité de personnes.

Au contraire, comme nous en avons l'habitude, ce local nous permettra d'intégrer très facilement tous les nouveaux arrivants (du SAPF ou des autres services), mieux que les « tisaneries » exigües que vous envisagez d'installer à tous les étages.

Renoncez-donc à ces espaces disséminés et laissez-nous un lieu unique.

Par ailleurs, d'après les résultats des derniers mouvements, seuls 17 des 20 agents prévus pour le 01/09/2021 rejoindront le 1^{er} étage. Si on prend en compte les seuls plateaux en triangle, on pourra déjà y loger 15 d'entre eux.

Il sera donc largement possible de permettre aux 3 CDL qui travaillent habituellement dans nos locaux de cohabiter avec leurs nouveaux collègues, dans 2 ou 3 des bureaux non occupés immédiatement.

Cette solution nous permettrait également de garder la salle des commissions pour y tenir nos réunions institutionnelles, et les vôtres, dans un cadre exclusivement aménagé à cet effet.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Le secrétaire de section
Désiré ROPERS

